

Cher confrère,

Tourcoing, le 26 janvier 2012

Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse

Deux Français sur trois dénoncent le gaspillage du budget de la santé

Une enquête démontre que 55% des Français interrogés estiment qu'il est possible d'améliorer la qualité des soins en réduisant des coûts. Pour eux, la raison principale des dérapages budgétaires est le gaspillage. 35% d'entre eux considèrent que le niveau de gaspillage est supérieur à 50% et 30% dénoncent un taux de gaspillage compris entre 30 et 50%. Autrement dit, deux tiers des Français interrogés déplorent plus de 30% de gaspillage dans le système de santé de notre pays.

Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse

HAS : la commission des bonnes pratiques au complet

La Haute autorité de santé (HAS) a procédé à la nomination des membres de la commission Recommandation des bonnes pratiques. Cette commission est présidée par le Dr Cédric Grouchka. Elle est composée de dix médecins spécialistes, dix médecins généralistes, dix professionnels de santé non-médecins, parmi lesquels un chirurgien-dentiste, un pharmacien, une sage-femme, une infirmière et un masseur kinésithérapeute. Enfin, dix usagers représentants des patients siègent également au sein de cette commission.

Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse

Le SDB boycotte la télétransmission

En réaction à la logique comptable dévastatrice de l'assurance-maladie, qui vient une fois de plus de baisser les tarifs des biologistes, le syndicat des biologistes (SDB) a lancé un appel au boycott à la télétransmission des feuilles de soins. Cette action a commencé hier, 24 janvier, et se poursuit jusqu'au 30 janvier.

Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse

Les conséquences du DPC Quels changements le DPC va-t-il entraîner pour les associations de FMC ?

Pour les associations locales, le nouveau dispositif ne changera pas grand-chose car elles se sont toujours plus ou moins tenues à l'écart des financements de la FPC. Pour les fédérations régionales ou les organismes nationaux, les organismes ne répondront plus à des appels d'offres nationaux selon une liste de thèmes et des budgets disponibles. Les actions de DPC seront préparées en fonction des priorités nationales. Le médecin décidera lui-même quel organisme il choisira pour réaliser son DPC. La taxe des laboratoires qui devait être dédiée au DPC contribuera...seulement en partie à financer le DPC. Cela sous-entend qu'elle contribuera à financer autre chose. L'enveloppe n'est pas connue qu'elle commence déjà à se réduire ! L'OGC (organisme gestionnaire conventionnel) finançait la formation de 25 000 médecins libéraux. Demain, ce seront plus de 100 000 médecins libéraux qui seront concernés. **Les grands organismes semblent redouter la réforme du financement. Pourquoi?** Selon les simulations réalisées sur le montant du forfait individuel, les gros opérateurs pourront équilibrer ou pas leurs frais. Le financement reste le nerf de la guerre. Le nouveau système met en péril l'équilibre financier des structures professionnelles qui s'occupaient de la FPC.

Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse@Presse

Avec nos sentiments dévoués.